

## **Création du Centre national de gestion des essais cliniques de produits de santé**

PARIS, 28 mars 2007 (APM) - Le Journal officiel a publié mercredi la convention constitutive du Centre national de gestion des essais cliniques de produits de santé (Cengeps).

Ce centre, qui a le statut de groupement d'intérêt public (GIP), a "pour objet de faciliter la coordination et la gestion des essais cliniques à promotion industrielle réalisés dans les établissements de santé ou dans le cadre des réseaux de soins", stipule le texte.

A ce titre, le GIP a pour mission de "soutenir la professionnalisation et l'amélioration de la qualité des essais cliniques à promotion industrielle en s'appuyant sur les délégations interrégionales à la recherche clinique, d'améliorer la gestion des aspects logistiques et administratifs des essais cliniques à promotion industrielle et de maintenir l'attractivité du territoire français pour la réalisation des essais cliniques à promotion industrielle en contribuant à la réalisation de ces essais cliniques dans les meilleurs délais".

Le centre est constitué de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), du syndicat professionnel Les entreprises du médicament (Leem) et des CHU comportant les délégations interrégionales à la recherche clinique (Dirc) de Paris-Ile-de-France (Assistance publique-hôpitaux de Paris), du Nord-Ouest (Lille), de l'Ouest (Nantes), de l'Est (Dijon), du Sud-Ouest (Bordeaux), du Sud-Est (Lyon) et de Sud-Méditerranée (Marseille).

Pour la réalisation de ces missions, le groupement procèdera à une répartition entre les Dirc des fonds qui lui sont versés, sur une base annuelle par appel à projets ou dans le cadre d'engagements pluriannuels. Il assure un suivi et une évaluation de l'utilisation de ces fonds.

Le Cengeps sera financé par un prélèvement réalisé par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) sur les taxes publicitaires des laboratoires pharmaceutiques, a-t-on appris auprès de l'ancien directeur du département Recherche clinique et thérapeutique de l'Inserm, Eric Postaire.

Le budget annuel nécessaire au fonctionnement du centre est estimé entre huit et dix millions d'euros, a-t-on appris mercredi auprès du futur directeur du Cengeps, Vincent Diebolt, en charge actuellement de la division Recherche, évaluation, innovation et valorisation à la Fédération hospitalière de France (FHF).

Constitué pour une durée de quatre ans, le siège du centre sera situé aux Hospices civils de Lyon (HCL).